

Aménagement de la RD 36 en plateforme multimodale

**Section entre le poste EDF de Villiers-le-
Bâcle et la rue de la Martinière à Saclay**

« Place du Christ élargie »

ADDITIF Etude d'impact

Pièce H – Annexe 7 du dossier de demande
d'autorisation « Loi sur l'Eau »
au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du
Code de l'Environnement



AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE SUR L'ETUDE D'IMPACT DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE DE DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DES ARTICLES L.214-1 A L.214-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (PROCEDURE LOI SUR L'EAU)

Les articles L. 122-1, R. 122-6 et R. 122-7 du Code de l'Environnement prévoient que l'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation, d'approbation ou d'exécution des travaux, de l'ouvrage ou de l'aménagement projetés transmette, pour avis, le dossier comprenant l'étude d'impact et le dossier de demande d'autorisation à l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement (Autorité Environnementale ou Ae)

L'Autorité Environnementale (AE) est la formation d'autorité environnementale du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (AR CGEDD).

L'Autorité environnementale transmet un avis sur l'étude d'impact dans les trois mois au Préfet coordonnateur.

Suite à la réception de l'avis ((N°2015-73) le maître d'ouvrage rédige un mémoire en réponse, intitulé dans le cas présent « mémoire complémentaire ».

En effet, en plus de répondre aux remarques de l'Ae, le mémoire apporte des compléments sur la définition même du projet.

L'articulation « mémoire complémentaire » / « Etude d'impact »

Afin que toute personne puisse aisément se rendre compte de ce sur quoi portent les recommandations de l'Ae et des réponses apportées par le Maître d'Ouvrage dans le mémoire complémentaire, il a été fait le choix de ne pas modifier le dossier d'étude d'impact sur le fond.

Des encarts ont été ajoutés dans le document afin de faire un renvoi au mémoire en réponse.

Le tableau ci-après indique les parties du document concernées par les compléments, le renvoi au mémoire complémentaire et ce sur quoi portent les compléments.

Référence Dossier Etude d'impact	Référence Mémoire complémentaire	Compléments apportés
Partie 1 : Résumé	Annexe 1	Mise à jour du résumé non technique (mise à jour du programme d'aménagement, du projet, des solutions de projet analysées, de l'état initial de l'environnement, des effets du projet sur l'environnement (trafic, air et acoustique), etc...
Partie 2 : Auteurs des études	Annexes 4-5-6	<p>Les parties trafics, acoustique et qualité de l'air ont été mises à jour respectivement par les trois bureaux d'études suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CDVIA - 2, Rue Suchet - 94700 MAISONS-ALFORT - ACOUPLUS - 18, rue de Mortillet - 38000 GRENOBLE - FLUIDYN France - 7, Boulevard de la Libération - 93200 SAINT-DENIS.
Partie 3 : Appréciation des impacts du projet / programme	Parties 4.2.1 ; 4.2.2 et 4.2.3 et annexe 1	<p>Description à jour du programme d'aménagement et du projet (tranche fonctionnelle) ainsi que de la justification du projet retenu.</p> <p>L'annexe 1 présente de façon synthétique le programme d'aménagement (partie 5.1), le projet (partie 5.2) et la justification du projet retenu (partie 5.3).</p>
Partie 4 : Analyse de l'état initial	Partie 4.2.4	<p>L'état initial a fait l'objet de compléments et de précisions / confirmations.</p> <p>Les études sur le trafic, la qualité de l'air et l'acoustique ont été mises à jour.</p> <p>Des précisions sont apportées concernant les relevés écologiques, les espaces agricoles et les risques technologiques.</p>

Référence Dossier Etude d'impact	Référence Mémoire complémentaire	Compléments apportés
Partie 4 : analyse de l'état initial I. Présentation et justification de l'aire d'étude	Parties 4.2.2 et 4.2.3	Précisions sur les périmètres du programme d'aménagement et du projet (tranche fonctionnelle)
Partie 4 : analyse de l'état initial II.2.3 Flore et formations végétales	Partie 4.2.4.6	Informations complémentaires sur les campagnes de prospections écologiques
Partie 4 : analyse de l'état initial II.4.1.4 Les trafics	Partie 4.2.4.2 et annexe 4	Mise à jour de l'étude trafic (2016)
Partie 4 : analyse de l'état initial II.5.1 Ambiance acoustique	Partie 4.2.4.3 et annexe 5	Mise à jour de l'état initial acoustique (étude 2016)
Partie 4 : analyse de l'état initial II.5.2 Qualité de l'air	Partie 4.2.4.4	Mise à jour de l'état initial de la qualité de l'air (étude 2016)
Partie 5 : Choix de la solution proposée parmi les variantes envisagées et présentation du projet soumis à l'enquête publique	Parties 4.2.1 ; 4.2.2 et 4.2.3 et annexe 1	Description à jour du programme d'aménagement et du projet (tranche fonctionnelle) ainsi que de la justification du projet retenu. L'annexe 1 présente de façon synthétique le programme d'aménagement (partie 5.1), le projet (partie 5.2) et la justification du projet retenu (partie 5.3).
Partie 6 : Présentation des effets directs et indirects du projet sur l'environnement et des mesure d'insertion	Partie 4.2.5.3	Ajout d'une partie sur l'analyse des effets cumulés du projet avec le projet d'aménagement de la ligne 18 du Grand Paris.
	Partie 4.2.6	Création d'une partie sur le suivi des mesures et de leurs effets
Partie 6 : Présentation des effets directs et indirects du projet sur l'environnement et des mesure d'insertion II.1.4.1. Les eaux superficielles	Parties 4.1.3 ; 4.2.5.2.1 ; annexe 1 (partie 5.2.2) et annexe 2	Mise à jour des caractéristiques hydrauliques et assainissement du projet

Référence Dossier Etude d'impact	Référence Mémoire complémentaire	Compléments apportés
Partie 6 : Présentation des effets directs et indirects du projet sur l'environnement et des mesure d'insertion II.1.4.2. Les eaux souterraines	Partie 4.2.7	Analyse de la compatibilité avec le nouveau SDAGE 2016-2021 (Page 63 à 70).
Partie 6 : Présentation des effets directs et indirects du projet sur l'environnement et des mesure d'insertion II.2. Milieu naturel	Partie 4.2.5.2.6	Confirmation des impacts et mesures envisagées vis-à-vis des habitats, des corridors écologiques et des espèces faunistiques.
Partie 6 : Présentation des effets directs et indirects du projet sur l'environnement et des mesure d'insertion II.3.2.2. Activités agricoles	Partie 4.2.5.2.7	Précision sur l'emprise du projet sur les parcelles agricoles.
Partie 6 : Présentation des effets directs et indirects du projet sur l'environnement et des mesure d'insertion II.3.4. Servitudes, réseaux techniques et installations nucléaires	Parties 4.2.4.5 et 4.2.5.2.5	Précision / confirmation de l'analyse probabilistique du risque technologique présenté par la présence des installations nucléaires du CEA.
Partie 6 : Présentation des effets directs et indirects du projet sur l'environnement et des mesure d'insertion II.4. Paysage et patrimoine	Partie 4.2.5.2.8	Précision sur l'analyse des impacts visuels du projet sur le site classé de la Vallée de la Mérintaise.
Partie 6 : Présentation des effets directs et indirects du projet sur l'environnement et des mesure d'insertion II.5. Déplacements et circulation	Partie 4.2.5.2.2 et annexe 4	Mise à jour de l'analyse de l'impact du projet sur l'ambiance acoustique (étude 2016).
Partie 6 : Présentation des effets directs et indirects du projet sur l'environnement et des mesure d'insertion II.6.1. Qualité de l'air	Partie 4.2.5.2.4 et annexe 6	Mise à jour de l'analyse de l'impact du projet sur la qualité de l'air (étude 2016).
Partie 6 : Présentation des effets directs et indirects du projet sur l'environnement et des mesure d'insertion II.6.2. Ambiance acoustique	Partie 4.2.5.2.3 et annexe 5	Mise à jour de l'analyse de l'impact du projet sur l'ambiance acoustique (étude 2016).

Référence Dossier Etude d'impact	Référence Mémoire complémentaire	Compléments apportés
Partie 7 : Effets du projet sur la santé I. Analyse des effets du projet sur la santé	Parties 4.2.5.2.3 et 4.2.5.2.4 ; annexes 5 et 6	Mise à jour de l'analyse de l'impact du projet sur la santé humaine pour les thématiques « ambiance acoustique » et « qualité de l'air » (étude 2016).
Partie 7 : Effets du projet sur la santé II. Calcul des coûts collectifs	Partie 4.2.5.2.4 et annexe 6	Mise à jour du calcul des coûts collectifs pour la pollution atmosphérique (étude 2016).
Partie 9 : Analyse des méthodes utilisées pour apprécier les impacts du projet I.2.8. Trafics	Partie 4.2.5.2.2 et annexe 4	Mise à jour de l'étude de trafic (étude 2016).
Partie 9 : Analyse des méthodes utilisées pour apprécier les impacts du projet I.2.9. Qualité de l'air	Partie 4.2.5.2.4 et annexe 6	Mise à jour de l'étude sur la qualité de l'air (étude 2016).
Partie 9 : Analyse des méthodes utilisées pour apprécier les impacts du projet I.2.11. Ambiance sonore	Partie 4.2.5.2.3 et annexe 5	Mise à jour de l'étude acoustique (étude 2016).